

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLENES-SUR-SEINE
SEANCE DU SAMEDI 4 JUILLET 2020 – 10 H 30

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

(affiché le 06/07/2020)

Membres en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 24

Etaient présents : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Apolline THOUMELIN, Fabien VIAL, Virginie ALBAR, Jean-Michel CHARLES, Eva SEGUY, Adrien PERRET, Sophie BASTIDE-LE DU, Philippe DESTISON, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Fabienne SACCHET, Arthur ROUYER, Corinne HOUZIAUX, Eric NONON, Fatima GUERROUACHE, Jean-Yves MORIN, Olivier HARDOUIN, Emmanuelle VENDEUVRE, Dominique JOURDAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absent : Pierre-François DEGAND – Christine ASHWORTH – Jean-Luc BIANCHI – Katia LEFEUVRE – Laurent MAGLIA

A donné pouvoir : Olivier DAESCHNER à Jean-Pierre LAIGNEAU

ELECTION DU MAIRE (n°2020/027)

Rapporteur : M. Jean-Pierre LAIGNEAU, Doyen d'Age

Vu l'unique candidature de Monsieur Jean-Pierre LAIGNEAU aux fonctions de Maire

Présents ou exprimés	24	voix	
Pour	23	voix	
Vote nul	1	voix	
Abstention			
Ne participe pas au vote			

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS (n°2020/028)

Rapporteur : M. Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire

Présents ou exprimés	24	voix	
Pour	24	voix	
Contre			
Abstention			
Ne participe pas au vote			

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE (n°2020/029)

Rapporteur : M. Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire

Vu l'unique candidature de la liste Bien Vivre à Villennes Autrement aux fonctions d'Adjoint au Maire :

1^{er} Adjoint – Marie-Agnès BOUYSSOU

2^{ème} Adjoint – Olivier DAESCHNER

3^{ème} Adjoint – Eva SEGUY

4^{ème} Adjoint – Jean-Michel CHARLES

5^{ème} Adjoint – Virginie OKS

6^{ème} Adjoint – Alain ADICEOM

7^{ème} Adjoint – Virginie ALBAR

8^{ème} Adjoint – Adrien PERRET

Présents ou exprimés	24	voix	
Pour	24	voix	
Contre			
Abstention			
Ne participe pas au vote			

LECTURE ET SIGNATURE DE LA CHARTE DE L'ELU(E) LOCAL(E) (n°2020/030)

Rapporteur : M. Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire

Présents ou exprimés	24	voix	
Pour	24	voix	
Contre			
Abstention			
Ne participe pas au vote			

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (n°2020/031)

Rapporteur : M. Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire

Présents ou exprimés	24	voix	
Pour	24	voix	
Contre			
Abstention			
Ne participe pas au vote			